

Campagne de surveillance des EPI : Le SYNAMAP recommande la prudence

Le 13 août dernier, le Ministère du Travail faisait connaître les premiers résultats d'une campagne de contrôle du marché...

Le 13 août dernier, le Ministère du Travail faisait connaître les premiers résultats d'une campagne de contrôle du marché visant à vérifier "la conformité" des EPI "face à certains produits chimiques et aux prescriptions réglementaires du code du travail transposant en droit français la directive 89/686/CEE relative aux EPI". Les premières

conclusions de cette campagne indiquaient que neuf combinaisons sur les dix testées seraient non conformes. Bien évidemment sensible à ces résultats préoccupants, le SYNAMAP a tenu à souligner qu'il serait tout à fait prématuré de tirer des conclusions définitives de ces résultats et a suggéré d'attendre les conclusions de la seconde

phase de tests, actuellement en cours. Par ailleurs, le SYNAMAP a considéré que son niveau d'information était, en l'état, insuffisant pour prendre officiellement position sur un sujet complexe relevant, par définition, du management de chaque entreprise concernée. Il s'exprimera donc lorsque qu'il estimera disposer de la totalité des



éléments nécessaires à sa parfaite connaissance du dossier. Toute communication hâtive étant nuisible en l'espèce. ●

L'enseignement de la prévention...

Une étude de l'INRS (www.inrs.fr) dresse le bilan des enseignements en santé et sécurité au travail dans les écoles d'ingénieurs françaises. Si les résultats sont globalement positifs, des améliorations apparaissent possibles pour diffuser plus largement la culture de prévention auprès des futurs cadres et managers. Une récente enquête a

permis de juger de l'efficacité du dispositif. Plus de 80 % des écoles d'ingénieurs et quelque 5 200 jeunes ingénieurs diplômés (entre 2004 et 2008) ont apporté leurs réponses aux questions posées.

Quelques chiffres :

60 % des écoles d'ingénieurs déclarent aborder les thématiques santé et

sécurité dans leurs enseignements.

Moins d'un tiers des jeunes ingénieurs gardent un souvenir des enseignements en santé et sécurité au travail dispensés durant leur cursus.

49 % des ingénieurs interrogés font un constat d'insuffisance quant à leur formation initiale en santé et sécurité au travail.

● POUR EN SAVOIR PLUS :

Consultez l'étude complète :
[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/Intranet/Objet-accesParReference/Pdf%20RapportESSORVDE/\\$File/RapportESSORVDE.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/Intranet/Objet-accesParReference/Pdf%20RapportESSORVDE/$File/RapportESSORVDE.pdf)

Prochaines sessions de formation EPI

La session de formation technique aux EPI est conduite par des experts dans chaque domaine (soit une dizaine d'experts se relayant durant les 4 jours très denses de stage).

Dates des prochaines sessions 2010 :
du 8 au 12 mars 2010 et
du 20 au 24 septembre 2010
Inscrivez-vous dès à présent ●

